



Questions fréquentes Programme des « Jeunes associés »

I Conditions d'éligibilité

- 1. Je suis actuellement inscrit(e) dans un cursus de master ou de doctorat. Ai-je le droit de présenter ma candidature au Programme des « Jeunes associés » ?**

Non, le Programme des « Jeunes associés » est réservé aux étudiants qui viennent d'obtenir ou préparent une licence. Si vous êtes déjà inscrit(e) dans un cursus de master, vous ne serez pas admissible à ce programme.

En revanche, vous voudrez peut-être réfléchir à la possibilité de postuler au Programme de stages de l'OCDE pendant vos études de master. Veuillez consulter notre page internet dédiée aux [stages](#) pour obtenir de plus amples détails et connaître les conditions d'admissibilité.

- 2. Suis-je éligible pour postuler au cycle YAP 2023-25 si :**

- J'ai obtenu ma licence avant janvier 2022 ; ou si
- J'obtiendrai ma licence après septembre 2023 ?

Non, pour être éligible au cycle YAP 2023-25, les candidats doivent obtenir leur licence entre janvier 2022 et septembre 2023 inclus.

- 3. Je suis déjà titulaire d'une licence et suis actuellement inscrit(e) dans un deuxième cursus de licence. Ai-je le droit de présenter ma candidature pour la session 2023-25 du Programme des « Jeunes associés » ?**

Oui, vous êtes admissible à cette session du Programme à condition d'obtenir votre deuxième licence entre janvier 2022 et le début de la session suivante en septembre 2023.

- 4. Quel est la note académique minimale pour être éligible au YAP ?**

Les candidats doivent justifier d'une réussite scolaire globale avec une moyenne pondérée cumulative (GPA) minimale de 3,0 sur une échelle de 4,0. Les candidats présélectionnés seront invités à fournir leur GPA cumulatif final ou le plus récent (veuillez consulter l'[outil de conversion GPA](#)).

- 5. Je suis ressortissant(e) d'un pays Partenaire clé de l'OCDE ou d'un pays non membre. Ai-je le droit de présenter ma candidature au Programme des « Jeunes associés » ?**

Non, les candidats doivent être ressortissants d'un [pays membre](#) pour être admissibles au Programme. Veuillez vous référer à la description des fonctions pour de plus amples détails.

- 6. Dois-je avoir une expérience professionnelle pour présenter ma candidature ?**

Non, aucune expérience professionnelle préalable n'est exigée dans le cadre du Programme des « Jeunes associés ». Celui-ci vise à offrir aux étudiants qui viennent d'obtenir une licence une expérience concrète ainsi que la possibilité de participer aux programmes d'activités fondamentaux de l'OCDE pendant une période limitée (24

mois). Cette période est une transition vers la suite de leurs études dans un cursus post-licence sélectif.

Cependant, les candidats qui disposent d'une expérience professionnelle pertinente au regard des fonctions à pourvoir, ou qui ont acquis une telle expérience en tant que volontaire, sont invités à l'indiquer dans leur formulaire de candidature.

7. Une limite d'âge s'applique-t-elle aux candidats ?

La limite d'âge applicable est de 65 ans.

II Candidature au Programme des « Jeunes Associés » de l'OCDE (YAP)

8. Dois-je envoyer mon CV directement à l'OCDE ?

Non, toutes les candidatures doivent être soumises en ligne en réponse aux offres d'emploi publiées dans le cadre du Programme des « Jeunes Associés » sur les pages de notre site internet dédiées aux [carrières à l'OCDE](#).

9. Quelles sont les langues officielles de l'OCDE, et dans quelle langue dois-je soumettre ma candidature ?

Les langues officielles de l'OCDE sont le français et l'anglais. Vous pouvez remplir le formulaire de candidature dans n'importe laquelle de ces langues.

Pour être admissibles au Programme des « Jeunes associés », les candidats doivent maîtriser couramment l'une des deux langues officielles de l'OCDE (le français ou l'anglais) et s'engager à acquérir un bon niveau dans l'autre.

10. Sur quoi dois-je mettre l'accent dans ma lettre de motivation ?

Vous devez expliquer clairement ce que vous pourrez apporter en tant que « Jeune associé(e) » dans votre domaine de travail, et démontrer votre motivation à obtenir un diplôme post-licence dans une discipline pertinente après être arrivé(e) au terme du Programme des « Jeunes associés », en indiquant par ailleurs comment celui-ci vous y aidera.

Nous vous recommandons de donner des exemples concrets, en expliquant en quoi votre formation universitaire, les éléments opportuns de votre expérience et vos compétences ont un rapport avec les principales responsabilités associées aux fonctions à pourvoir.

11. Quels éléments dois-je soumettre pour présenter ma candidature ?

- Complétez votre CV sur la [plateforme de recrutement de l'OCDE](#).
- Soumettez votre lettre de motivation en pièce jointe ou transmettez-la directement sur la plateforme de recrutement.
- Fournissez les coordonnées (adresse e-mail) de vos références (seuls les référents des candidats sélectionnés seront contactés à la fin du processus de recrutement, auquel cas les candidats seront d'abord informés)

12. Puis-je soumettre une lettre de recommandation ?

Non, les lettres de recommandation ne sont pas requises au stade de la candidature et ne seront pas prises en compte dans la décision de sélection et les évaluations des CV et lettres de motivation des candidats.

III Recrutement YAP

13. En quoi consiste le processus de recrutement et que vise-t-il à évaluer principalement ?

Chacun des dispositifs d'évaluation permet avant tout de mieux cerner les éléments qui y sont associés ci-dessous, à savoir :

- *Test en ligne* : comportement et facultés cognitives.
- *Tri des CV* : correspondance entre le profil du/de la candidat(e) et les fonctions à pourvoir, contribution au domaine de travail, et motivation à l'égard du Programme des « Jeunes associés » de l'OCDE.
- *Entretien au niveau de la Gestion des ressources humaines (HRM)* : [compétences clés](#)^{*}, compétences en matière de communication et aptitude générale au Programme des « Jeunes associés » ainsi qu'aux fonctions à pourvoir.
- *Test écrit* : compétences techniques et aptitude à rédiger en anglais.
- *Entretien au niveau de la direction recruteuse* : [compétences clés](#)^{*}, compétences techniques et adéquation avec l'équipe.
- *Vérification des références* : retour d'information indépendant sur le/la candidat(e).

^{*} Se référer aux indicateurs clés de niveau 1 du Cadre de compétences.

Les étapes du processus de recrutement détaillées ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées, auquel cas les candidats concernés en seront informés.

14. Combien de « Jeunes associés » l'OCDE recrute-t-elle chaque année ?

Huit à douze « Jeunes associés » sont recrutés chaque année.

15. Quels documents devrai-je fournir si ma candidature est retenue ?

Avant de prendre leurs fonctions, les candidats retenus devront fournir :

- une photocopie de leur passeport ;
- une photocopie de leur relevé de notes faisant apparaître leur moyenne ;
- une photocopie de leur licence ou diplôme équivalent.

16. L'OCDE peut-elle m'aider à obtenir mon visa ?

Oui. Si votre candidature est retenue pour le Programme des « Jeunes associés », des membres du personnel de l'OCDE vous aideront à obtenir le visa qui vous permettra de résider et de travailler en France.

IV Pendant la mission « Jeunes associés »

17. Où dois-je m'attendre à être basé pendant la mission « Jeunes associés » ?

Tous les « Jeunes associés » sont basés à Paris, en France.

18. Quels sont le salaire et les avantages accordés aux « Jeunes associés » ?

L'OCDE offre aux « Jeunes associés » une rémunération et une série d'avantages compétitives. Veuillez vous référer [à la page internet du Programme](#) pour de plus amples détails.

19. Puis-je m'inscrire à des études/diplômes pendant la mission « Jeunes associés » ?

L'affectation des « Jeunes associés » est un poste à temps plein stimulant pour une durée limitée de deux ans, nécessitant un engagement dans un processus d'apprentissage intensif. Chaque jeune associé reçoit également un budget de formation, qui peut être utilisé pendant la mission pour une opportunité d'apprentissage, ce qui lui permet de poursuivre son développement professionnel. Compte tenu de la nature de la mission des Jeunes associés, il pourrait être difficile de la combiner avec des études en vue d'obtenir un diplôme universitaire.